

# LE POLYPTYQUE DE WADALDE :

## PROBLEMES DE TOPONYMIE ET DE TOPOGRAPHIE PROVENÇALES AU IX<sup>e</sup> SIECLE

La localisation des domaines de l'église de Marseille décrits dans le polyptyque de Wadalde en 813-814 est particulièrement malaisée. Le rédacteur du texte a en effet omis d'utiliser, pour situer les exploitations agricoles qu'il énumère, le cadre commode et sûr des diocèses, qu'on voit pourtant employé dans les autres actes de ce temps. Par exemple, une notice de plaid de 780 intéresse la *villa Caladius... quod situm est in pago Dignense* ; une autre, vers 780, la *villa... Bedata que sita est in pago Aquense* ; un diplôme de 884 évoque la *villa Cilianum in comitatu Forojuliensi* <sup>1</sup>. Une telle lacune, aussi étonnante et gênante qu'elle puisse paraître, n'a cependant rien d'anormal : un polyptyque, document de gestion interne et non acte de propriété, suppose l'emplacement des biens en question déjà connu de ceux qui l'utilisent.

Les nombreux noms de lieux cités dans ce texte apparaissent sous des formes parfois incertaines — en raison tantôt du mauvais état de conservation, tantôt de la difficulté de lecture du document —, souvent déroutantes — transcription hésitante d'une phonétique en pleine évolution. Mais l'écueil principal réside dans l'impossibilité de faire entrer ces noms et les lieux qu'ils désignent, les *colonicae* et *vercariae* regroupées en *villa* ou *ager*, dans des circonscriptions territoriales connues.

Plusieurs historiens ont déjà tenté de résoudre le problème. Tour à tour, J.-A.-B. Mortreuil <sup>2</sup>, les éditeurs du polyptyque A. Marion et L.

---

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. par B. GUERARD avec la collaboration de L. DELISLE et A. MARION, Paris, 1857, n° 31, 9 ; J.-H. ALBANES, *Gallia Christiana Novissima*, Marseille, n° 42.

2. J.-A.-B. MORTREUIL, *Les possessions de l'église de Marseille au commencement du IX<sup>e</sup> siècle...*, Marseille, 1855, 27 p.

Delisle <sup>3</sup>, L. Blancard <sup>4</sup>, D. Arbaud <sup>5</sup>, plus récemment M. Coquet <sup>6</sup>, J.-F. Brégi qui a donné une seconde édition du texte <sup>7</sup> et J.-P. Poly <sup>8</sup> ont proposé des solutions plus ou moins partielles, parfois divergentes, souvent douteuses. L'identification des toponymes du polyptyque avec des noms de lieux actuels a été faite, semble-t-il, sans tenir compte ni des règles connues de l'évolution phonétique, ni d'une certaine vraisemblance dans la topographie. Tous les auteurs cités ont admis sans difficulté l'existence de distances considérables, de l'ordre de plusieurs dizaines de kilomètres, entre les membres d'un même groupe et une surprenante incohérence dans la composition des *villae*, dont les tenures pouvaient s'enchevêtrer les unes parmi les autres. Quant aux étymologies données par Ch. Rostaing <sup>9</sup>, elles n'intéressent qu'une faible partie du corpus et, dans la mesure où elles s'appuient sur les localisations précédemment énoncées, restent parfois discutables.

La question méritait donc d'être reprise, non seulement pour donner au polyptyque une assise géographique plus sûre, mais aussi pour définir la structure territoriale des domaines à cette époque si mal connue qui sert de charnière entre l'Antiquité et le Moyen Âge. C'est ce qui sera tenté ici.

Commençons par localiser les domaines, dans l'ordre où les énumère le texte.

La première *villa* porte deux noms : *Nonus* et *Campania*. *Nonus* [latin *nonus* : neuvième] n'a pas eu de descendance toponymique. Comme l'a bien vu D. Arbaud, le nom désigne sans doute une borne routière, le neuvième mille de la voie à partir de Marseille, situé aux abords du village actuel de Cabriès (Bouches-du-Rhône, canton de Gardanne). Deux bornes voisines ont donné leur nom au village de Septèmes et au lieu-dit Cart, dans le quartier des Ayalades à Marseille <sup>10</sup>.

Carte I

3. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, t. II, p. 633-656.

4. L. BLANCARD, « Le polyptyque de Vuadalde, évêque de Marseille, étudié du point de vue de la condition des personnes en Provence au VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles » dans *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille*, 1877-1878, p. 461-499.

5. D. ARBAUD, « Étude sur le polyptyque de Marseille (de l'an 814) ou dénombrement des possessions de l'église de Marseille », dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, 1903, p. 54-63, 121-139, 189-203.

6. M. COQUET, *La région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire*, Paris, 1970, p. 124-135.

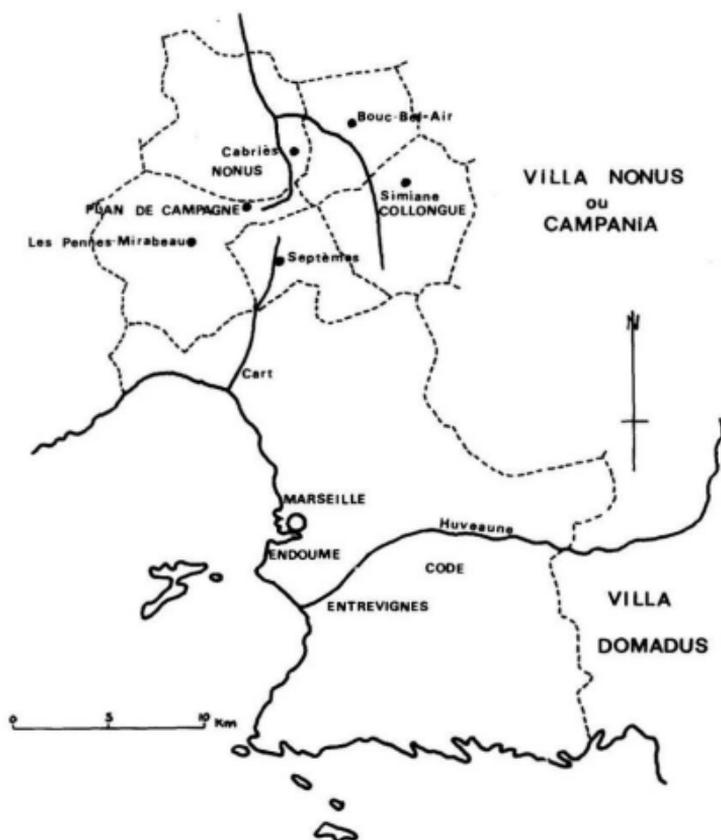
7. J.-F. BRÉGI, *Recherches sur la démographie rurale et les structures sociales au IX<sup>e</sup> siècle*, thèse droit, Paris X, 1975.

8. J.-P. POLY, *La Provence et la société féodale, 879-1166*, Paris, 1976, p. 83.

9. Ch. ROSTAING, *Essai sur la toponymie de la Provence depuis les origines jusqu'aux invasions barbares*, Paris, s.d.

10. J.-A.-B. MORTREUIL, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Marseille...*, Marseille, 1873, p. 86.

## CARTE I



- : réseau hydrographique  
 - - - : limites communales actuelles  
 ● ○ : agglomérations actuelles  
 en majuscules : noms de lieux identifiés avec ceux du polyptyque  
 en minuscules : noms des communes actuelles

Campania [latin *campania* : plaine, champs] survit dans Plan-de-Campagne, écart de la commune des Pennes-Mirabeau, au sud-est de Cabriès. La *villa Campanias*, confiée par l'évêque de Marseille en 977 au vicomte Guillaume pour y créer un habitat et restituée par ce dernier en 1004 à l'abbaye de Saint-Victor, avait pour confronts les territoires de Bouc-Bel-Air, les Pennes-Mirabeau, Marignane et le lieu-dit Cart<sup>11</sup>. La donation faite en 1059 d'une terre sise *in territorio de Campania sive de Bucco et de Caudalonga que jacet inter duas condominas sancti Victoris*<sup>12</sup> semble prouver que l'emprise de la *villa* s'étendait sur une partie des deux actuelles communes de Bouc-Bel-Air et Simiane-Collongue. Le nom même de Collongue perpétue le souvenir d'une *colonica*, peut-être l'une de celles de la *villa Campania*. Cette dernière aurait donc occupé approximativement les territoires communaux de Septèmes, Cabriès, Simiane-Collongue, l'extrémité méridionale de celui de Bouc et l'extrémité orientale de celui de Pennes-Mirabeau. C'est dans ces limites qu'il faut placer les deux autres tenures, dont les noms ne figurent pas dans la nomenclature moderne.

La *colonia in Petrolas* [latin *petra* + suffixe *ola* : endroit pierreux, carrière de pierre] était probablement située dans le secteur montagneux, sur un versant de la chaîne de l'Etoile. Le toponyme les Peyras, proposé par D. Arbaud, a un suffixe différent et semble plus récent.

La bergerie<sup>13</sup> *in Pradinas* [latin *pratium* + suffixe *-ina* : ensemble de prairies] occupait au contraire un fond de vallée.

Presque tous les auteurs précités ont identifié la *villa Domadus* [latin *domatus* : apprivoisé, familier ; qualificatif du lieu ou sobriquet de propriétaire] à Endoume, quartier de la commune de Marseille, ancien village et port au sud-ouest de Saint-Victor. Les graphies anciennes de ce nom, *Domezès* en 1288, *Domes* en 1311, ramènent bien à Domadus, mais sous la forme adjectivée *Domadense*<sup>14</sup>. Or cette forme se retrouve dans un autre document : le fragment de polyptyque, recopié dans le grand cartulaire de Saint-Victor (n° 291 de l'édition), qui contient, sous le titre *Carta de Fanaias inter Etam et Durenciam*, une description de la *villa Marciana* faite en 835<sup>15</sup>. Dans ce texte, le recensement des tenures est

Carte I

11. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 71 et 72.

12. *Ibid.*, n° 1077.

13. On lit bien *vergaria* sur le manuscrit, et non *vergeria* comme l'ont transcrit, en le traduisant par « verger » !, les éditeurs successifs du polyptyque.

14. L'adjectivation des noms de lieux, lorsque ceux-ci suivent un substantif (*castrum*, *villa*, *territorium*...) a été pratiquée fréquemment jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. On en trouve de nombreux exemples dans les chartes, surtout avec le suffixe *-ensis*, plus rarement avec *-iacus* et *-anus*.

15. L'éditeur du cartulaire indique en marge : X<sup>e</sup> siècle, mais situe le document, dans le tableau chronologique, vers 814. Les indications contenues dans le texte, mention du comte Audibert et du vidame Nortald, indiction 13, ont permis à J.-P. Poly (*op. cit.*, p. 83, 101) de restituer la date précise.

complété par une énumération des confrons de la *villa*, parmi lesquels figure un lieu-dit *in Domadese*. Si *Domadus* en 813 et *Domadese* en 835 désignent bien la même *villa*, il faut situer celle-ci, comme *Marciana*, dans la vallée de la Durance. Mais les deux noms peuvent aussi s'appliquer à des lieux différents et c'est probablement cette hypothèse qu'il faut retenir. On trouve en effet dans la commune de Marseille la trace de deux tenures de la *villa Domadus*.

La *colonica inter Vineas* [latin *inter vineas* : entre les vignes] a laissé son nom au lieu-dit Entrevignes, dans la vallée de l'Huveaune, près de Sainte-Marguerite. L'abbaye de Saint-Victor y possédait des vignes au XI<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup> et le toponyme figure dans divers documents postérieurs<sup>17</sup>.

La *colonica ad Code* [latin *cotes* : rocher, provençal *code* : caillou] était situé dans le *locum ubi vocant Cotes* que cite une charte vers 1020 parmi les confrons de la *villa* Carvaillon, dans le même quartier de Sainte-Marguerite<sup>18</sup>.

Les autres toponymes ont disparu :

*ad Nempbas* [latin *nympha* : nymphe] près d'une source ;

*Arinnolas*<sup>19</sup> [latin *arena* + suffixe *-ola* : endroits sablonneux] probablement au bord de la mer.

*ad Ursiniangas* [anthroponyme latin *Ursinius* + suffixe *-anica*].

On peut donc placer la *villa Domadus* dans la basse vallée de l'Huveaune, au sud de Marseille.

La *villa Lambiscum* [radical obscur, peut-être un hydronyme prélatin + suffixe d'origine ligure *-iscum*] a laissé son nom au village de Lambesc (Bouches-du-Rhône). Une charte des alentours de 970 indique que Saint-Victor y possédait alors une église<sup>20</sup>.

Carte II

*Seucia* [oronyme prélatin \**Seg-usa*, qui a aussi donné Suze (Drôme), Suzette (Vaucluse) et Ensues (Bouches-du-Rhône)], où se trouvaient cinq tenures, peut-être identifié avec Suès, quartier rural de la commune de Lambesc, à l'est du village. Nommé *Seurza* vers 1092, *Seusa* en 1251, *Susa* en 1274, *Surza* en 1351, ce quartier forma jusqu'à la Révolution un territoire et un habitat distincts, avec une église qui dépendait du chapitre cathédral

16. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 40.

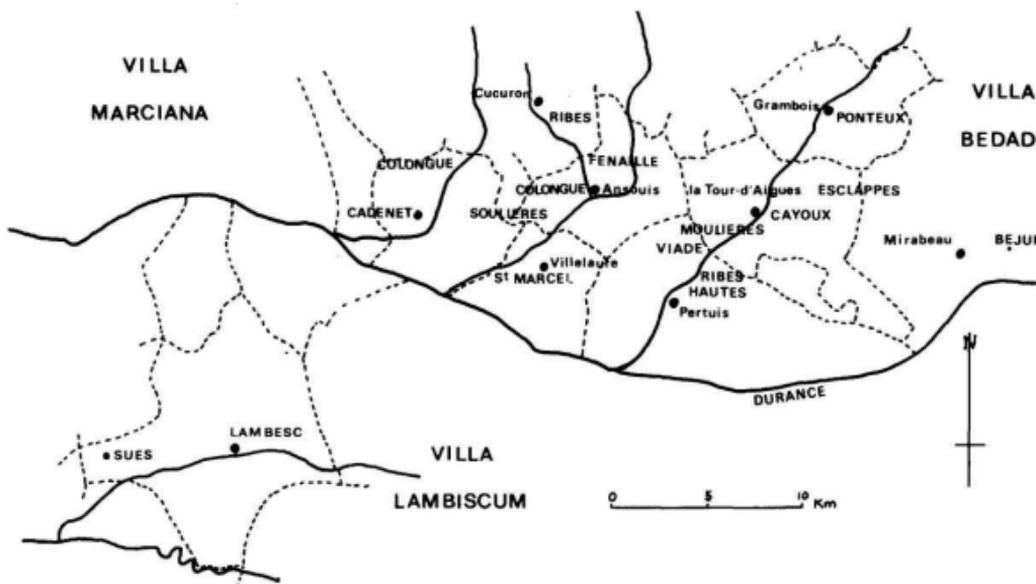
17. J.-A.-B. MORTREUIL, *Dictionnaire...*, p. 141.

18. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor*, n° 27.

19. La lecture *a Ruinolas* donnée par L. Delisle et A. Marion et par J.-F. Brégi n'est évidemment pas bonne. Comme le fait observer D. Arbaud, le polyptyque ne contient pas un seul exemple d'emploi de la préposition *a* et offre en revanche plusieurs cas de toponymes sans préposition.

20. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 23.

## CARTE II



- : réseau hydrographique  
 - - - - - : limites communales actuelles  
 ● O : agglomérations actuelles  
 en majuscules : noms de lieux identifiés avec ceux du polyptyque  
 en minuscules : noms des communes actuelles

d'Aix<sup>21</sup>. La carte de l'I.G.N. au 1/20.000<sup>e</sup> ne contient aucun toponyme qu'on puisse rapprocher des autres noms cités dans le polyptyque :

*in Siverianis* [anthroponyme latin *Severius* + suffixe *-anum*];

*in Marte* [nom de la divinité latine *Mars*];

*in Campo Miliario* [latin *campus miliaris* : champ de mil];

*in Roveredo, Rovereto* [latin *robur* + suffixe *-etum* : bois de chênes rouvres];

*in Burbuliana* [anthroponyme latin *Burbuleius* + suffixe *-ana*];

*in Campo Macuni* [latin *campun* : champ + anthroponyme germanique *Macco*];

21. J.-H. ALBANES, *Gallia Christiana Novissima...*, I, *Instrumenta, Aix*, col. 3-5; E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun...*, Paris, 1923, p. 7, 15, 23, 37; E. BARATIER, *La démographie provençale...*, Paris, 1966, p. 115.

*in Plania*<sup>22</sup> [latin *planum* + suffixe *-ea* : plaine];

*Maurisca* [anthroponyme latin *Maurus* ou oronyme prélatin *Mora*, provençal *mourre* : mufler + suffixe *-isca*];

*ad Marcella* [anthroponyme latin *Marcella*];

*in Argentia* [latin *argenteus* : argenté, blanc comme l'argent ; nom de rivière ou anthroponyme];

*in Valle Quiriana*<sup>23</sup> [latin *vallis* : vallée + anthroponyme *Quirius* + suffixe *-ana*];

*in Amellaria*<sup>24</sup> [bas latin *amella* + suffixe *aria* : plantation d'amandiers].

Des recherches plus poussées permettraient peut-être de trouver dans la micro-toponymie locale certains de ces noms. Il paraît difficile d'accepter les localisations proposées par plusieurs auteurs, qui vont au sud jusqu'à l'étang de Berre et à l'ouest jusqu'au Rhône. Les limites de la *villa* ne franchissaient probablement pas la chaîne des Côtes au nord, la Trévaresse à l'est, la Touloubre au sud et les hauteurs d'Aurons à l'ouest.

Localisée par certains sur les bords de l'étang de Berre, par d'autres aux environs de Rognes (Bouches-du-Rhône), la *villa Bedada* n'a été correctement située que par J.-P. Poly, qui a bien vu que la *capella in honore sancti Marcellini* restituée à Saint-Victor en 840 par le vidame Siegfried<sup>25</sup> correspondait au prieuré victorin *Sancti Marcellini de Saleta* près de Villelaure (Vaucluse, canton de Cadenet). Ce prieuré, restitué une seconde fois à l'abbaye marseillaise en 1076, fut ensuite cédé à Montmajour et rattaché au prieuré N.-D. de Linieux. On n'en possède plus aucune mention après 1118 et seul un lieu-dit Saint-Marcel perpétue son souvenir<sup>26</sup>.

Le nom même de *Bedada* [latin *veto* + suffixe *-ata* : réserve, défens ?] survit aujourd'hui dans celui d'un quartier rural de la vallée de l'Eze, aux confins des communes de Pertuis et de la Tour-d'Aigues (Vaucluse) : Viade, *Veado* en 1542, *Vesiada* (mauvaise latinisation) en 1471<sup>27</sup>. Ce quartier, sur un coteau bien exposé et cultivé, contient des substructions antiques et une grosse source qui alimente en eau la ville de Pertuis depuis 1506. Quelques-unes des 28 tenures que comptait la *villa* peuvent être localisées aux environs :

22. Les éditeurs ont transcrit *Plama*, qui n'a aucune signification.

23. Les éditeurs ont lu *Quinana*.

24. J.-F. BREGI transcrit *Amellari* ou *Amellasi* ; le *a* final, très effacé, est pourtant visible.

25. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 28.

26. *Ibid.*, n° 284, 286 ; Arch. Dép. des Bouches-du-Rhône, 2 H 650, p. 743.

27. Arch. Comm. de Pertuis, CC 7 ; Notes du chanoine Trouillet.

Les *colonicae in Casales* et *ad Casale* [bas latin *casalis* : habitation rurale] à Cayoux, Cailloux en 1727, Calhoux en 1561, lieu-dit à l'est de la Tour-d'Aigues<sup>28</sup> ;

Les deux *colonicae in Clapes* [oronyme prélatin \**Klap-*, bas latin *clapis* : tas de pierre, cailloutis ; sens conservé par le provençal *clapiè*] dans le vallon de *las Esclappes* cité dans le cadastre de la Tour-d'Aigues de 1561<sup>29</sup> ;

La *colonica ad Pontiglos* [latin *ponticulum* : petit pont] au lieu-dit Pontoux, Ponteuil en 1561, *Pontelhum* en 1328, *Pontel* en 1290, à Grambois (canton de Pertuis)<sup>30</sup> ;

La *colonica ad Molarias* [latin *mollis* + suffixe *-aria*, provençal *mouliero* : terrain mou, humide] aux Moulières, à la Tour-d'Aigues, les Mollières en 1561, *las Molieras* en 1491<sup>31</sup> ;

Le site des trois *colonicae in Ripas* [latin *ripa*, provençal *ribo* : rive, talus] est peut-être celui du quartier de Ribes-Hautes, *Ribas Altas* en 1488, *Rippas Altas* en 1242, à Pertuis<sup>32</sup>.

On a peut-être aussi un souvenir des deux *colonicae in Juvinidunum*<sup>33</sup> [anthroponyme latin *Jovinius* + gaulois *dunum* : colline] dans le vocable d'une chapelle de Mirabeau (canton de Pertuis), appelée Saint-Michel de *Becco Jevano* en 1165, de *Becco Jeuno* en 1274<sup>34</sup>. Le premier élément du toponyme, *Becco* [latin *beccus*, provençal *bec*, à sens oronymique], désigne le site de la chapelle, une petite colline pointue. Le second élément, *Jeuno*, constituerait l'aboutissement phonétique de *Juvinidunum*, vocable qui aurait embrassé primitivement tout le massif montagneux entre Grambois, la Tour-d'Aigues et Mirabeau.

Il ne reste pas trace des autres noms de lieux :

*ad Oliveto* [latin *oliva* + suffixe *-etum* : plantation d'oliviers] ;

*ad Amdala* [latin *amygdala* : amande, amandier] ;

*ad Mariolas* [latin *maceria* + suffixe *-ola* : ensemble de clos ou de murets en pierre sèche] ;

*ad Orto* [latin *hortus*, provençal *ort* : jardin] se retrouve dans la *villa* voisine, *Marciana*, et était probablement situé dans les fonds humides de la plaine de Durance ;

28. Arch. Comm. de La Tour-d'Aigues, CC 16, CC 3.

29. *Ibid.*, CC 3.

30. Arch. Comm. de Grambois, CC 1 ; Arch. Dép. de Vaucluse, 2 E ; communes Suppl. 11 ; Arch. Dép. des Bouches-du-Rhône, B 814, f<sup>o</sup> 1.

31. Arch. Comm. de La Tour-d'Aigues, CC 3 ; Notes du chanoine Trouillet.

32. Notes du chanoine Trouillet ; Arch. Dép. des Bouches-du-Rhône, B 335.

33. On lit bien sûr le manuscrit, comme l'ont fait les éditeurs, *Nivinidunum*. Comme ce nom ne signifie rien, on peut admettre que le scribe a mal interprété la série de lettres à jambages du début.

34. J.-H. ALBANES, *op. cit.*, col. 12 ; E. CLOUZOT, *Pouilles...*, p. 13.

*ad Casa Framberto* [latin *casa* : habitation rurale + anthroponyme germanique *Frambertus*] ; *ad casa* correspond au français chez et à la formule, encore employée dans toute la Haute-Provence, *a co de* suivie d'un nom de personne pour désigner une parcelle précise ;

*ad Montiglos* [latin *monticulum* : petite hauteur, butte] ;

*ad Faxe Longa* [latin *fascia*, provençal *faisso* : bande de terre, parcelle allongée + *longa* : longue] ;

*in Valle de Oliveto* [latin *vallis* : vallée + toponyme déjà cité] ;

*ad Fonte Mauri* [latin *fons* : source + anthroponyme *Maurus*] ; la leçon *ad Fontem Auri* est possible, mais peu probable dans ce texte où l'accusatif singulier reste d'un emploi très exceptionnel ;

*ad Specariolas* [bas latin *spicaria* + suffixe *-ola* : petite grange] ;

*Cervariaga* [anthroponyme latin *Cervarius* + suffixe *-acum*] ;

*in Bagnarias* [latin *balneum* + suffixe *aria* : lieu de baignade] ;

*in Calcis* [latin *calx*, provençal *caus* : pierre, chaux] ;

*Maximiana* [anthroponyme latin *Maximius* + suffixe *-ana*] ;

*in Salescaria* [latin *salix* + suffixe *aria* : bois de saules].

La *villa Bedada* couvrirait donc une partie de la basse vallée de l'Eze, entre Grambois, Mirabeau, Pertuis et Villelaure. On voit encore près de la Tour-d'Aigues les vestiges transformés en ferme d'une chapelle romane dédiée à saint Victor. Annexe de la paroisse, qui appartenait aux chanoines de Saint-Ruf dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ce petit sanctuaire rappellerait-il, par son vocable, le propriétaire ancien des lieux ?

Tout le monde s'accorde à placer la *villa Marciana* [anthroponyme latin *Marcus* + suffixe *-ana*] dans la commune d'Ansouis (Vaucluse). Cette localisation repose sur l'identification absurde de *Marciana* avec Martialis, nom d'une bastide fondée au XVI<sup>e</sup> siècle, totalement absent de la nomenclature médiévale. Le nom de la *villa* n'a, semble-t-il, pas survécu. Mais on dispose pour la localiser de plusieurs autres indices :

La colonica *in Cadaneto* [bas latin *catanus*, provençal *cade* + suffixe *-etum* : bois de génévrier] a laissé son nom à la commune de Cadenet (Vaucluse). L'abbaye de Saint-Victor reçut en 1045 — donation ou restitution ? — du seigneur de Cadenet le prieuré rural Notre-Dame de Vérunes, qu'elle céda en 1075 à Saint-André de Villeneuve en échange de l'église de Bargemon. Un siècle plus tard, l'abbé de Saint-Eusèbe de Saïgnon abandonna aux moines marseillais la paroisse et deux chapelles de Cadenet<sup>35</sup>.

35. Arch. Dép. des Bouches-du-Rhône, 1 H 22 ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 533, 955.

La *colonica in Ribas* [latin *ripa*, provençal *ribo* : rive, talus] est aujourd'hui Ribes, *Ripas* en 1348, lieu-dit où se trouvait jadis une chapelle annexe du prieuré Saint-Victor de Cucuron<sup>36</sup>.

Le fragment de polyptyque de 835 déjà évoqué précédemment à propos de la *villa Domadus* contient des éléments concordants. On y retrouve le lieu-dit *in Riba*, mais aussi un toponyme *in Faniciates* ou *Fanaias* [anthroponyme latin \**Fannicius*, dérivé de *Fannius*, + suffixe *-atis*] qui survit à Fenaille (forme moderne refaite), *Fannays* en 1331, dans la commune d'Ansouis<sup>37</sup>.

Les autres exploitations ont disparu sans laisser de trace :

*ad Melio* en 813, *in Amelio* en 835 [anthroponyme latin *Maelius*, peut-être croisé avec *Aemilius*];

*in Leviriaga* en 813, *in Liberago* en 835 [anthroponyme latin *Liberius* + suffixe *-acum*];

*ad Pargaminarias* en 813 [latin *pergamena* + suffixe *-aria* : lieu où l'on fabrique du parchemin]<sup>38</sup> ;

*ad Petro* en 813 [anthroponyme latin *Petrus*];

*in Amanolatis* en 813, *in Amannoletis* en 835 [anthroponyme ou sobriquet latin formé sur *amoenus* : agréable avec le suffixe diminutif *-ulus* + suffixe *-atis*];

*in Lubinianicus* en 813 [anthroponyme latin *Luppinus* + suffixe *-anicum*];

*in Corviliatis* en 813 [anthroponyme latin *Corvilius* + suffixe *-atis*];

*ad illa Fonte, super ipsa Fonte* en 835 [latin *fons*, provençal *font* : source]; de trop nombreux lieux portent aujourd'hui ce nom pour qu'on puisse le localiser avec certitude ;

*in Rivorias* en 835 [latin *riparia* : rivage];

*in Grudiliates* en 835 [anthroponyme latin *Crudelius* + suffixe *-atis*];

*in Sabacianicus* en 835 [anthroponyme latin *Sabacius* + suffixe *-anicum*];

*in Bacianes* en 835 [anthroponyme latin *Baccius* + suffixe *-anum*];

*in Riganione* en 835 [obscur, dérivé de la racine hydronymique prélatine \**Rek-* avec double suffixe *-ani-ome* ?];

*in Senicinis* en 835 [sobriquet latin *senex* : vieux + suffixe *-inus*];

*in Ortus* en 835 [latin *bortus* : jardin];

36. Arch. Comm. de Cucuron, GG non coté, Testament de Raimond Ricau de Cucuron.

37. Bibl. Mun. d'Avignon, ms. 4575, f<sup>o</sup> 6.

38. Mal lu par les éditeurs.

in *Peraredo* en 835 [bas latin *pirarius* + suffixe *-etum* : plantation de poiriers].

On trouve en outre deux lieux-dits Colongue, l'un très proche à l'ouest du village d'Ansouis<sup>39</sup>, l'autre aux confins des communes de Cadenet et de Cucuron, dans un site de plaine où a été découvert un bloc de pierre avec l'inscription ITER<sup>40</sup>.

Le polyptyque de 835 donne une description des confronts de la *villa Marciana* : *Durenciam*, la Durance ; *Etam* ou *Ezam*, rivière qu'il faut identifier non avec l'actuelle Eze, qui arrose Pertuis et la Tour-d'Aigues, mais avec le Marderic, qui arrose Ansouis et Villelaure et qu'une charte de 1076 appelle *Eza*<sup>41</sup> ; *Solariolo*, un autre petit affluent de la Durance, dont le nom est peut-être conservé dans celui d'un quartier rural d'Ansouis, Soulières, *Solarias* en 1331<sup>42</sup>, dérivé de l'hydronyme prélatin \**Sol-* ; la *terra Domadese* déjà mentionnée ; la *villa Gaudellus* [sobriquet latin *cautellus* : prudent ou \**caldellus* : chaud ou, plus probablement, dérivé de la racine oronymique prélatine \**Kal-* : rocher + double suffixe *-ad-ellu*], dont le nom figure sur une dédicace à *Dexiva* et aux *Caudellenses* découverte dans l'oppidum du Castellar à Cadenet<sup>43</sup>. On peut donc avec vraisemblance situer la *villa Marciana* dans la partie du piémont du Luberon comprise entre Cadenet, Cucuron, Ansouis et Villelaure.

L'emplacement de la *villa Betorrida* [gaulois *petor-ritum* : les quatre Carte III gués] a donné lieu aux hypothèses les plus fantaisistes : Bédarrides (Vaucluse), Bezaudun-les-Alpes (Alpes-Maritimes), Bezaudun près de Varages (Var), Tourves (Var). Le toponyme a été récemment retrouvé : la Bonne fontaine, lieu-dit proche de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), portait en 1478 le nom de *Font de Bedorriou*<sup>44</sup>. Plusieurs autres toponymes du polyptyque existent encore dans la même commune de Forcalquier :

in *Cleo* [latin *clivus* : pente, versant], *Cleu* en 1478, aujourd'hui Cléoux ;

in *Sugnone* [oronyme prélatin \**Suk-*, provençal *suc*, + suffixe *-ione*],

39. *Coalonga* en 1331, Bibl. Mun. d'Avignon, ms. 4575, f° 2.

40. *Conlonguo* en 1523, Arch. Comm. de Cadenet, CC 2 ; J. SAUTEL, *Carte archéologique du département de Vaucluse*, Paris, 1939, p. 4.

41. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 284.

42. Bibl. Mun. d'Avignon, ms. 4575, f° 2.

43. J. SAUTEL, *Carte archéologique...*, p. 3 ; le rapprochement a été fait par G. BARRUOL, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, étude de géographie historique*, Paris, 1875, p. 204-205.

44. J.-Y. ROYER, « Forcalquier au temps de la peste, délibérations du conseil municipal 1478-1479 », dans *Alpes de Lumière*, n° 62, 1978. On remarquera que *Bedorriou* renvoie à une forme masculine, plus conforme à l'étymologie que *Betorrida*. Cette localisation avait déjà été proposée par G. BARRUOL, *Provence Romane*, t. II, p. 235.

## CARTE III



- : réseau hydrographique  
 - - - - - : limites communales actuelles  
 ● O : agglomérations actuelles  
 en majuscules : noms de lieux identifiés avec ceux du polyptyque  
 en minuscules : noms des communes actuelles

Soyon en 1478, aujourd'hui Souyon. Le vocable s'applique à présent à un petit vallon, mais devait primitivement désigner toute la montagne située au nord de Forcalquier. Le polyptyque place sous ce nom dix *colonicæ* et un *villare* et un acte du cartulaire de Saint-Victor du milieu du XI<sup>e</sup> siècle qualifie *Sujuno* de *villa*<sup>45</sup> ;

*in Carmillo Sancto Promacio* [latin *carpinus* + suffixe *-ellum* : charmille], aujourd'hui les Charmels. L'église Saint-Promace, évoquée ici et dans un autre toponyme *in Massimiana Sancto Promacio*, existe encore. Elle fut le siège d'un prieuré victorin et figure dans une série d'actes, par lesquels le comte de Provence et divers personnages restituèrent ou donnèrent à Saint-Victor des terres autour de Forcalquier<sup>46</sup> ;

45. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 675.

46. *Ibid.*, n° 659 à 678, tous datés du XI<sup>e</sup> siècle.

in *Cenazello* [latin *cenacellum* : petite salle à manger], peut-être aujourd'hui Chasséou.

L'assise de la *villa Betorrida* ne paraît pas avoir dépassé les limites de l'actuelle commune de Forcalquier. On ne trouve plus trace des autres exploitations :

in *Albiosco* [ethnonyme *Albii* — plutôt qu'anthroponyme latin *Albius* + suffixe *-oscum*, d'après G. Barraol];

in *Casales* <sup>47</sup> [latin *casalis* : habitation rurale];

in *Monticlo* [latin *monticulum* : petite hauteur];

in *Curia* [latin *curia* : tribunal];

in *Casanulas* [probablement latin *casallula* : petite cabane] <sup>48</sup>;

in *Cumbis* [latin *cumba*, provençal *coumbo* : combe, vallon];

in *Massimiana* [anthroponyme latin *Maximius* + suffixe *-ana*];

in *Asinarias* [latin *asinus* + suffixe *-aria* : lieu où l'on élève des ânes];

in *Terciago* [anthroponyme latin *Tercius* + suffixe *-acum*];

in *Tullo* [anthroponyme latin *Tullus*];

in *Galiana* [anthroponyme latin *Gallius* + suffixe *-ana*];

in *Gencianicus* [anthroponyme latin *Gentius* + suffixe *-anicum*];

in *Nidis* [latin *nidus* : nid];

in *Vencione* [oronyme prélatin \**Vent-* + suffixe *-ione*];

in *Tasseriolas* [latin *taxus* + double suffixe *-ari-ola* : plantation d'ifs];

in *Camarias*, in *Camaria* [oronyme prélatin \**Kam-* + suffixe *-aria*];

in *Salo*, cacographie probable pour *Sala* [germanique et bas latin *sala* : habitation];

in *Puncianicus* [anthroponyme latin *Pontius* + suffixe *-anicum*];

in *Campellis* [latin *campus* + suffixe *-ellus* : petits champs];

in *Rosolanis* [sobriquet latin *rosula* : petite rose + suffixe *-anum*];

in *Speluca* [latin *spelunca* : caverne, grotte].

En ce qui concerne la *villa* ou *ager Sinaca* [anthroponyme gaulois *Senos* Carte III + suffixe *-acum*], les diverses solutions proposées manquent de vraisemblance. Il ne peut s'agir ni de Sénanque près de Gordes (Vaucluse), vallon aride et désert où fut fondée en 1148 la célèbre abbaye cistercienne, ni de Senez (Alpes-de-Haute-Provence), qui avait à l'époque rang de cité, ni du mont *Sennag* ou *Sennaz* près de Castellane (Alpes-de-Haute-

47. Mal lu par les éditeurs *Asales*.

48. Mal lu par les éditeurs *Cusanulas*.

Provence). Sénas (Bouches-du-Rhône), Signes (Var) et Sine près de Pontevès (Var) ne conviennent pas à un domaine où pousse le hêtre *colonica in Fagito*). Le nom de la *villa* ne semble pas avoir été conservé. Il est possible en revanche de localiser certaines *colonicae* :

La *Colonica in Sugione* sur la montagne ainsi nommée déjà dans la description de la *villa Betorrida*, sans doute sur l'autre versant.

Les deux *colonicae in Fontelaigas* [anthroponyme latin *Fonteius* ou \**Fontilius* + suffixe *-acum*] à Fontienne, commune voisine de Forcalquier, appelée *villa Fontelana* ou *Fonteiana* en 1055 dans une charte du cartulaire de Saint-Victor<sup>49</sup>. De *Fontelaigas* à *Fontelana*, il n'y a qu'un changement de suffixe dont la toponymie offre bien d'autres exemples<sup>50</sup>. Les suffixes *-acum* et *-anum* avaient le même sens et le même emploi. Les formes du XI<sup>e</sup> siècle présentent en outre la même hésitation sur le radical que celles de 813. On notera que Fontienne est situé sur un col, à l'est de la montagne de Souyon. La *villa Sinaca* s'étendait probablement sur une partie de la vallée de la Laye, entre Souyon et la montagne de Lure. L'étude de la micro-toponymie locale permettrait peut-être de retrouver quelques-uns des autres noms de lieux :

*ad Ulmes* [latin *ulmis* : orme] ;

*ad Fabricas* [latin *fabrica* : forge] ;

*in Elenicis*, probablement métathèse pour *Elecinis* [latin *ilex* : yeuse + suffixe *-inus*, bois d'yeuses] ;

*in Bais* [hydronyme prélatin \**Bes-* ou nom de la célèbre station balnéaire romaine *Baïes*, qui a fini par devenir une appellation commune pour désigner des thermes ?] ;

*in Lancione* [anthroponyme latin *Lancius* + suffixe *-one*] ;

*in Cassaneto* [latin *cassanus* + suffixe *-etum* : bois de chênes] ;

*in Bagarris* [obscur, probablement oronyme prélatin \**Bak-*, latin *beccus*, + suffixe *-arium*] ;

*in Mairolas* [latin *maceria* + suffixe *-ola* : ensemble de clos ou de murets en pierre sèche] ;

*in Bugjata* [bas latin *buges* : cloison, mur + suffixe *-ata*] ;

*in Dimicinis* [obscur, probablement anthroponyme latin *Domitius* + suffixe *-inus*] ;

49. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor..., n° 598, 680.

50. Ch. ROSTAING, *Essai...*, cite *Belgenciaco* en 1066, *Belycer* en 1113).

De nombreux autres cas figurent dans le *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* par A. DAUZAT et Ch. ROSTAING, Paris, 1963, notamment *Fontiers-Cabardès* (*Fontianum* en 1203) et *Fontiès-d'Aude* (*Foncianum* en 1095).

in *Juncariolas* [latin *juncus* + double suffixe *-ari-ola* : endroit où poussent les joncs];

in *Artigenis* [latin *artica* : friche + suffixe *-inus*];

in *Leboraria* [latin *lepus* + suffixe *-aria* : lieu fréquenté par les lièvres];

in *Fagito* [latin *fagus* + suffixe *-etum* : forêt de hêtres].

Le huitième domaine, l'*ager Galadius*, regroupait 75 exploitations et formait un ensemble beaucoup plus vaste que les autres. Sa localisation ne pose pas de problème, bien que le toponyme du chef-lieu n'ait pas été conservé. *Galadius* ou *Caladius* n'a probablement rien à voir avec l'anthroponyme latin *Calidius*, dérivé de *calidus* : chaud. Ch. Rostaing stipule une origine plus ancienne, à partir de la racine onymique prélatine \**Kal-* : rocher + suffixe *-ad-iu*. Une autre hypothèse a été émise par N. Lamboglia et reprise par G. Barrauol : *Galadius* conserverait le nom d'une des peuplades alpines assujetties par Auguste, les *Gallitae*. De cette peuplade, on ne connaît que le nom, porté sur l'inscription du trophée de la Turbie, et nullement l'habitat<sup>51</sup>. L'hypothèse de N. Lamboglia, qui répond donc aux deux questions de l'origine de *Galadius* et de la localisation de la tribu des *Gallitae*, n'est par ailleurs pas incompatible avec l'étymologie proposée par Ch. Rostaing. *Gallitae*, compris et transcrit en latin comme un diminutif de *Gallus* : gaulois, dérivait vraisemblablement, comme beaucoup d'autres ethnonymes de la même période, d'un nom de rivière ou de montagne divinisée.

Plusieurs autres toponymes du groupe existent encore, à commencer par *Caudulus* anthroponyme ou sobriquet latin *Caldulus*, diminutif de *calidus* : chaud, à moins qu'il ne s'agisse, ici encore, d'un dérivé prélatin de \**Kal-*, diminutif de *Galadius*. La disparition du toponyme *Galadius* a peut-être sa vraie raison dans le sentiment d'une équivalence de ce nom avec celui de *Caudulus*, ce qui n'exclut pas l'éventualité d'un déplacement simultané de l'habitat. Une charte de 1048 évoque la *villa que nominatur secundum antiquos Caladius, secundum vero nostrum tempus dicitur Caldulus*. D'autres actes du cartulaire de Saint-Victor concernent ce domaine, qui fut donné à l'abbaye sous Charles Martel par Adaltrude, veuve de Nemfidius, usurpé et restitué en 780 par le patrice Antener. Saint-Victor garda par la suite une partie au moins de la *villa Caldol*<sup>52</sup>, devenue aujourd'hui Chaudol, hameau de la commune de la Javie (Alpes-de-Hautes-Provence).

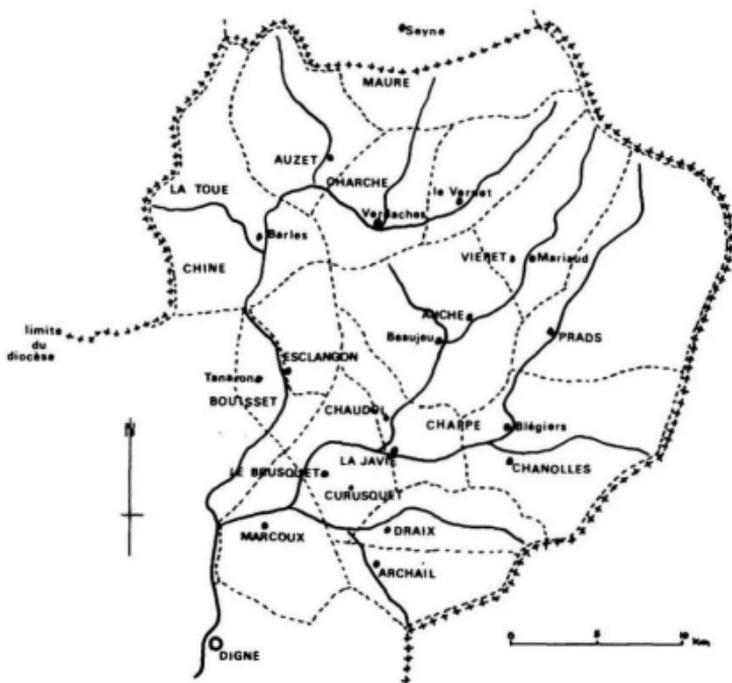
Autres toponymes localisés :

in *primo Capa* [latin *primus* : début, entrée + *Capa*, oronyme dérivé de

51. N. LAMBOGLIA, « Questioni di topografia antica, 13 : I Gallitae e l'ager Galadius », dans *Rivista di Studi Liguri*, 10, 1944, p. 18-21 ; G. BARRUOL, *Les peuples préromains...*, p. 387-389.

52. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 31, 737, 738, 739, 741, 742, 989.

## CARTE IV



## AGER GALADIUS

- : réseau hydrographique  
 - - - - - : limites communales actuelles  
 ● O : agglomérations actuelles  
 en majuscules : noms de lieux identifiés avec ceux du polyptyque  
 en minuscules : noms des communes actuelles

*caput* : tête, sommet] près de la Chappe, montagne au nord-est de la Javie ;

*in Cavadenis* [hydronyme prélatin *gava* + double suffixe *-it-inus*] à la Javie, *Gaveda* en 1069<sup>53</sup>, dont la forme actuelle ne conserve que le premier des deux suffixes ;

*in Prao* [latin *pratium* : pré, prairie] à Prads, *Pratis* en 1351, commune du canton de la Javie<sup>54</sup> ;

<sup>53</sup> *Ibid.*, n° 742.

<sup>54</sup> E. CLOUZOT, *Pouillés...*, p. 255-259.

*in Travigio* [anthroponyme latin \**Travicius* ou plutôt rhabillage d'un oronyme prélatin \**Tr-ag-itiu*] à Draix, *Draysio* en 1351<sup>54</sup>, autre commune du canton de la Javie ;

*in Sclangone* [oronyme prélatin \**Kal-anc-one*, peut-être contaminé par le latin *scala*] à Esclangon, *Esclangon* en 1351<sup>54</sup>, commune du canton de la Javie ;

*in Lebroscia* [anthroponyme latin *Liber* + suffixe *-osca*] au Brusquet, *Brusqueto* en 1376<sup>54</sup>, forme refaite par confusion avec le provençal *brusquet* : bruyère ;

*in Cangnola* [oronyme prélatin \**Kan-eola*] à Chanolles, hameau de la commune de Blégiers (canton de la Javie), *Chanola* en 1351<sup>54</sup> ;

*in Argario* [latin *arcus* ou *arca* : arche + suffixe *-arius*] est probablement Archail (canton de la Javie), *Archallo* en 1351 et *Arcalbo* en 1376<sup>54</sup> après substitution du suffixe *-alium* au suffixe *-arium* ;

*in Ulegelis*, *in Olegolis* [mauvaise latinisation *ollicula* : petite marmite pour un dérivé du gaulois *olca* : terre de labour + suffixe *-ola*] peut-être à Auché, lieu-dit de la commune de Beaujeu (canton de la Javie), *Ouchis* en 1218, *Auchiis* en 1351, où Saint-Victor possédait une église<sup>55</sup> ;

*in Buxeto* [latin *buxus* + suffixe *-etum* : lieu où poussent les buis] au Bouisset, lieu-dit de la commune de Tanaron (canton de la Javie) ;

*in Curiosco* [anthroponyme latin *Curius* + suffixe *-oscum*] au Curusquet, lieu-dit de la commune du Brusquet, forme moderne augmentée d'un suffixe diminutif ;

*in Viledis*, *in Uledis* (cacographie) [latin *villa* + suffixe diminutif *-itta*] peut-être au Viéret, lieu-dit de la commune de Mariaud (canton de la Javie) ;

*in Mercone* [anthroponyme germanique *Marco*] à Marcoux (canton de Digne), *Marculpo* en 1351<sup>54</sup>, forme refaite par confusion avec un autre anthroponyme germanique *Marculfus*, au radical identique ;

*in Cenas* [oronyme prélatin \**Ken-*] à la montagne de Chine, dans la commune de Barles (canton de Seyne) ;

*in Carcas* [oronyme prélatin \**Kar-k*] à la montagne de Charche, entre Auzet et Verdaches (canton de Seyne) ;

*in Mora* [oronyme prélatin et latin *mora*, provençal *mourre* : mufle] à Maure, lieu-dit de la commune de Seyne ;

*in Tuda* [anthroponyme germanique *Doda* ou sobriquet latin *tuta* : sûre] à la Toue, source et vallon dans la commune de Barles ;

*in Alisino* [gaulois *aliso* + suffixe *-inum* : bois d'alisiers] peut-être, après substitution du suffixe *-etum* de sens identique, Auzet (canton de Seyne), *Ausetto* en 1351<sup>54</sup>.

Les toponymes localisés appartiennent tous à un secteur géographique cohérent et bien délimité : la haute vallée de la Bléone et les vallées de ses

55. *Ibid.* ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 988.

affluents le Bès, l'Arigeol, le Bouinenc, le Merderic et la Chanolette. L'ensemble couvre le canton de la Javie, la partie méridionale du canton de Seyne et l'angle nord-est du canton de Digne et correspond très exactement à la partie septentrionale de l'ancien diocèse de Digne, dont la limite au nord suivait une ligne de crête et coupait en deux les actuels canton et commune de Seyne. Une telle coïncidence serait-elle fortuite ? Les autres toponymes n'ont pas été retrouvés :

*in Albarasso* [bas latin *albarus* : peuplier blanc + suffixe *-ascum*] identifié à tort par certains avec Barras (canton de Digne), *Barracio* en 1202, qui dérive de l'oronyme prélatin \**Barr-* ;

*in Nannas*, *in Anana* [obscur, probablement un vocable prélatin mal transcrit] ;

*in Orsarias* [latin *ursus* + suffixe *-aria* : lieu fréquenté par les ours] ;

*in Ardonis*, *in Ordanis* [obscur, anthroponyme gaulois \**Ordus* + suffixe *-anum* ?] ;

*in Sinido* [oronyme prélatin \**Sin-etu*] ;

*in Printino* [latin *primitivus* : premier, probablement croisé avec *primotinus* : hâtif, précoce] ;

*in Frondarias* [latin *fronde* + suffixe *-aria* : secteur forestier, plein de feuillages] ;

*in Albiano* [anthroponyme latin *Albius* + suffixe *-anum*] ;

*in Fraxeno* [latin *fraxinus* : frêne] ;

*in Teodone* [anthroponyme germanique *Theodo*] ;

*in Bedata* [même origine que la *villa Bedada* ci-dessus] ;

*in Neztienis* [anthroponyme latin *Nicetus* ou sobriquet *nitidus* : propre, beau + suffixe *-inus*] ;

*in Dailosca* [anthroponyme germanique *Dabilo* + suffixe *-osca*] ;

*in Talpino*<sup>56</sup> [latin *talpa* : taupe + suffixe *-inus*, sobriquet ou taupinière ?] ;

*in Ventonis* [oronyme prélatin \**Vent-one*] ;

*in Sulauda* [anthroponyme germanique \**Sul-oalda*] ;

*in Amproculo*<sup>57</sup> [latin *umbraculum* : lieu ombragé] ;

*in Almis* [oronyme prélatin \**Alm-*, variante de \**Alp-*] ;

*in Campus* [latin *campus* : champ] ;

*in Sebeto* [latin *sebum* + suffixe *-etum* : plantation d'oignons] ;

*in Stolegario* [anthroponyme germanique \**Stalli-garius*] ;

*in Durulo* [oronyme ou hydronyme prélatin \**Dur-* + suffixe latin *-ulus* ?] ;

*in Casanova* [latin *casa* : habitation rurale + *nova* : neuve] ;

*in Derveno* [gaulois *dervos* + suffixe *-inus* : bois de chênes] ;

56. Mal lu par les éditeurs *Talpino*.

57. Mal lu par les éditeurs *Ampro Callo*.

*in Castellione* [latin *castellum* : hameau + suffixe *-ione*];  
*de Sancto Damiano* [Saint-Damien];

La *villa Virgonis*, ancienne cité gauloise des *Vergunni*, est aisément reconnaissable dans l'actuelle commune de Vergons (Alpes-de-Haute-Provence). L'une des six *colonicae* de ce groupe, dite *in Ruacinis* [hydronyme prélatin \**Rod-ac-ina*], a laissé son nom au hameau de Rouaine, sur les confins de Vergons et d'Annot. Les autres noms semblent avoir disparu :

*ad Fonte* [latin *fons*, provençal *font* : source];

*in Baone* [anthroponyme germanique *Bado* ou *Baso*];

*in Tanagobia* [oronyme ou hydronyme prélatin \**Tan-ac-opia*, formation comparable, avec un radical différent, à Ganagobie]; toponyme mentionné auparavant, en 739, dans le testament d'Abbon sous la forme *in Tenegaudia*<sup>58</sup>.

De petites dimensions, la *villa Virgonis* était peut-être cantonnée dans les vallées du Riou et de la Bernarde. Le cartulaire ne signale aucune possession de Saint-Victor dans ce secteur.

La *villa Tregentia* hydronyme prélatin \**Tr-ic-antia* peut être identifiée de façon certaine avec Trigance (Var), *Trigantia* en 1037, où l'abbaye de Saint-Victor reçut au XI<sup>e</sup> siècle deux églises et une partie du territoire<sup>59</sup>. Aucune des dix tenures énumérées dans le polyptyque n'a pu être identifiée :

*in Rovoredo* [latin *robur* + suffixe *-etum* : bois de chênes rouvres];

*in Greseto* [latin *gresum* + suffixe *etum* : terrain gréseux];

*in Pleura* [latin *pulvera* : poussière];

*ad illo, Calaone* [hydronyme prélatin \**Kal-av-one*, qui est aussi le nom du Calavon, rivière de Vaucluse];

*in Mairolis* [latin *maceria* + suffixe *-ola* : clos ou muret de pierre sèche, toponyme présent également dans les *villae Bedada* et *Sinaca*];

*in Mainosco* [anthroponyme latin *Magnus* + suffixe *-oscum*] où se trouve une *colonica* et *illa alpe* : un alpage;

*in Lemeta Massiliensi*<sup>60</sup> [bas latin *limita* : limite + nom de la ville *Massilia* adjectivé], *colonica* sans doute située sur les confins du domaine de l'église de Marseille;

*in Vultonas* [hydronyme prélatin \**Volt-onna*].

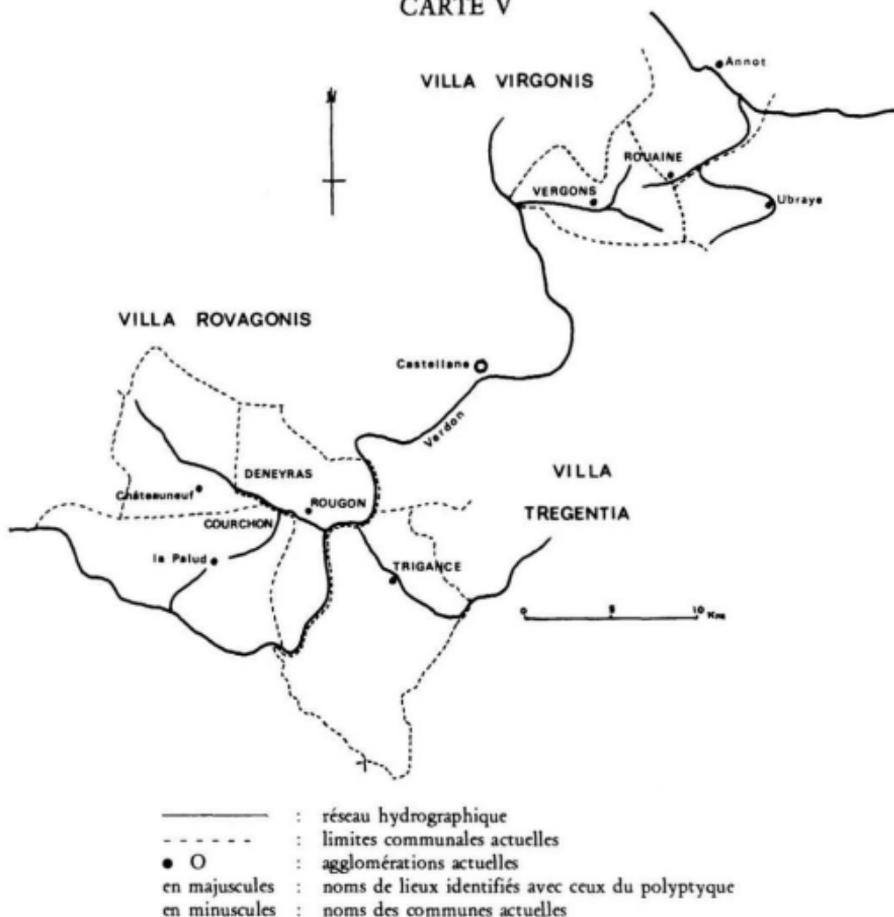
Il est impossible d'évaluer l'étendue de cette *villa*, qui devait couvrir au minimum la basse vallée du Jabron, dans la commune de Trigance.

58. Rapprochement fait par G. Barrauol, *Les peuples préromains...*, p. 379.

59. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 620, 621, 622, 697, 760, 800.

60. Mal lu par les éditeurs *Lemeca*, qui n'a aucun sens.

## CARTE V



La villa Rovagonis [oronyme prélatin \**Rub-ac-one*] a donné son nom à Carte V Rougon (Alpes-de-Haute-Provence), *Rovagonus* en 1056 <sup>61</sup>. A cette date, l'abbaye de Saint-Victor reçut une église dédiée à saint Maxime, qu'il faut situer au lieu-dit Saint-Maymes, sur l'autre rive du Verdon et dans la commune actuelle de Trigance <sup>62</sup>. Sauf cette possession, d'ailleurs éphémère, le cartulaire de Saint-Victor ne contient aucune autre mention de Rougon

61. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor...*, n° 622.

62. Localisation proposée par E. BARATIER, « La fondation et l'étendue du temporel de l'abbaye de Saint-Victor » dans *Provence Historique*, 1966, p. 421.

et, comme le suggère E. Baratier, c'est près de Riez que doit être placée l'église *sancte marie de Rugua* et près de Moustiers l'église *sancti Quirici* localisées par erreur à Rougon<sup>63</sup>.

La *colonica in Corcione* [anthroponyme latin *Curtius* + suffixe *-one*] est aujourd'hui Courchon, lieu-dit de la commune de la Palud, voisine de Rougon, dans la vallée du Baux, affluent du Verdon.

Le toponyme *in Nitras*<sup>64</sup> [bas latin *nitra*, réfection de *nitrum* : nitre] a peut-être un rapport avec Deneyras, lieu-dit de la commune de Rougon, sur l'autre versant de la vallée du baux. *Nitra* aurait donné *neira* et Deneyras après agglutination de la préposition *de* et adjonction du suffixe *-acium*. Mais on ne possède aucune forme ancienne de ce nom, qui seule permettrait de confirmer cette hypothèse.

Aucun des autres toponymes n'a été identifié : le premier, incomplet à cause d'une déchirure du parchemin, a été lu par A. Marion et L. Delisle *in Carnillas* ou *Carmillas*, mais on ne voit assurément que *Car..illas*. *Carnillas* n'a pas de sens, *Carmillas* représente le latin *carpinus* + suffixe *-ella* : charmille ;

*in Bagella* [latin *bacca* : baie, fruit + suffixe *-ella*] ;

*in Dogone* [anthroponyme germanique *Dago*] ;

*in Taverna* [latin *taberna* : auberge] ; suppose l'existence d'une route, probablement celle qui reliait Riez à Castellane ;

*in Agneglo* [latin *agniculus* : petit agneau].

La *villa Rovagonis* s'étendait donc sur une portion de la vallée du Verdon, des deux côtés de la rivière, et sur la vallée du Baux, dans les communes actuelles de Trigance, Rougon, la Palud et Châteauneuf-lès-Moustiers.

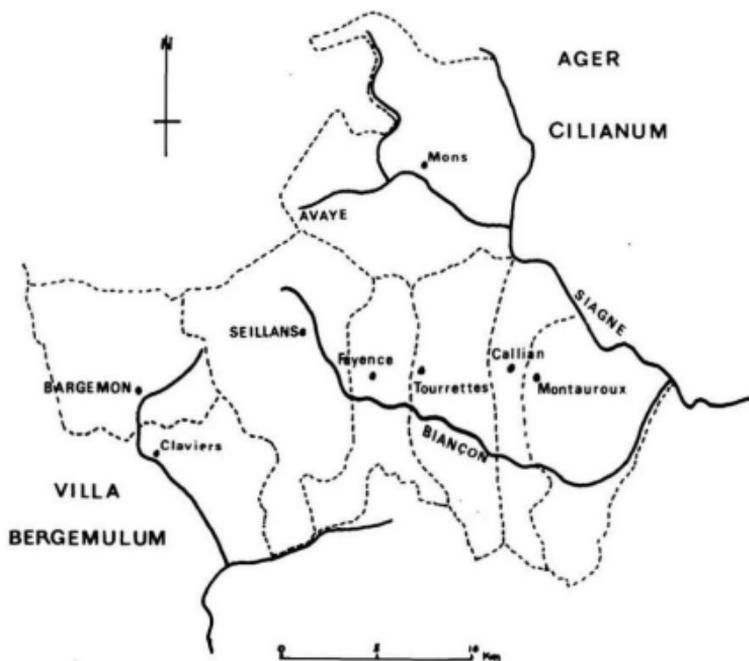
L'identité de la *villa Bergemulum* [oronyme prélatin \**Bar-g-em-ulu*] Carte VI avec Bargemon (Var) ne fait pas de doute. Grâce à l'intervention des seigneurs du *castrum Barjamonem* en 1073 et à un échange consenti par les bénédictins de Saint-André de Villeneuve en 1075, Saint-Victor récupéra le *monasterium* ou *ecclesia sancte Marie in valle Vergemonis* qui lui avait jadis appartenu<sup>65</sup>. Pas un seul des autres noms de lieux cités n'apparaît sur la carte de l'I.G.N. au 1/20.000<sup>e</sup>. Peut-être retrouverait-on quelques-uns d'entre eux dans la nomenclature des cadastres anciens et modernes :

63. Cartulaire de l'abbaye de Saint-victor..., n° 697, 844 ; E. BARATIER, *La fondation...*, p. 422, note 20.

64. Mal lu par les éditeurs, qui ont cru que les deux lettres écrites dans l'interligne répétaient la préposition *in*. Il s'agit en fait du début du toponyme. On peut aussi lire *in Intras*, mais ce nom ne signifie rien.

65. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor..., n° 485, 532, 533.

## CARTE VI



- : réseau hydrographique  
 - - - - - : limites communales actuelles  
 ● O : agglomérations actuelles  
 en majuscules : noms de lieux identifiés avec ceux du polyptyque  
 en minuscules : noms des communes actuelles

*in Pentanicus* [anthroponyme latin *Pintus* + suffixe *-anicum*];

*in Ginestedo* [latin *ginesta* + suffixe *-etum* : lieu où pousse le genêt]; il existe dans la commune voisine de Claviers un lieu-dit les Ginestières, dont la signification est identique : peut-on supposer un lien entre les deux ?

*ad Estravilio* [anthroponyme latino-germanique *Strad-willia*];

*in Coila* [anthroponyme germanique *Godila*] a pu être ensuite confondu avec le latin *collis*, provençal *colo* : colline ; il y a un lieu-dit la colle dans la montagne au nord de Bargemon ;

*in Veiranicus* [anthroponyme latin *Varius* + suffixe *-anicum*];

*ad Marga* [gaulois *marga* : marnes];

*in Vendeno* [gaulois *vindos* ou oronyme prélatin \**Vent-* + suffixe *-inum*];

*Saxomalo*<sup>66</sup> [latin *saxum* : rocher + *malum* : mauvais ; ce dernier élément représente peut-être l'oronyme prélatin \**Mal-*, qui est à l'origine de Malignon, *Malignone* vers 1200, ancien *castrum* proche à l'est de Bargemon] ;

*Carrosoio* [anthroponyme gaulois *Carausius* ou plus probablement oronyme prélatin \**kar-occ-iu*, qui a donné aussi Carros (Alpes-Maritimes)] ;

Bargemon occupe la partie supérieure de la vallée du Riou de Claviers, jadis appelé *Agarronus*<sup>67</sup>, affluent de l'Endre et sous-affluent de l'Argens. La *villa Bergemulum* s'étendait-elle à l'ensemble de la vallée, englobant ainsi l'actuelle commune de Claviers ?

Il n'y a pas davantage à hésiter pour situer l'*ager Cilianu* Carte VI [anthroponyme latin *Caelius* + suffixe *-anum*] à Seillans (Var). Cette possession fut disputée longtemps à l'abbaye de Saint-Victor par l'évêque de Fréjus, qui en fit restitution à diverses reprises entre 884 et 1119. Entre-temps, la *villa Cilianu* avait laissé la place au *castrum de Cellans*, dont les seigneurs abandonnèrent aussi une partie aux moines<sup>68</sup>. Ces derniers détenaient au XI<sup>e</sup> siècle un domaine de 21 manses<sup>69</sup>.

Le toponyme *ad Avasio* [hydronyme prélatin \**Av-as-ia*] survit à Avaye, vaste quartier qui englobe les sources d'un petit affluent de la Siagnole, sur les confins de Seillans et de Mons.

Sous un rhabillage latin [anthroponyme \**Cebanuis*] sans rapport avec le prototype prélatin \**Sig-an-ia*, *in Civania* est probablement la Siagne, fleuve côtier qui forme aujourd'hui la limite des départements du Var et des Alpes-Maritimes et qui départageait jadis les diocèses de Fréjus et de Grasse. Il pourrait s'agir aussi de la Siagnole, affluent de la Siagne qui coule entre Seillans et Mons.

La *colonica in Bucencia* [hydronyme prélatin \**Buk-entia*] a laissé son nom, augmenté du suffixe diminutif *-on*, au Biançon, affluent de la Siagne qui prend sa source à Seillans et traverse les communes de Fayence et de Montauroux sous les noms successifs de Riou de Gabre, Camandre et Riou Blanc — ce dernier est une fausse traduction de Biançon, tardivement compris comme un dérivé du provençal *bianc* : blanc.

Les autres noms n'existent plus :

*in Vagarone* [oronyme prélatin \**Bacc-ar-one*]<sup>70</sup> ;

66. Comme le suivant, ce nom cité sans préposition a été interprété par les éditeurs comme un nom de personne. L'emploi du cas régime (ablatif) et la comparaison avec la description de la *villa Rovagonis*, où figurent *in fine* deux noms de lieux suivis de la mention d'un droit de dépaissance, invitent à voir ici des toponymes.

67. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor..., n° 536, daté entre 1021 et 1044.

68. *Ibid.*, n° 9, 248, 485, 524, 601, 778, 969, 996.

69. *Ibid.*, n° 543.

70. Mal lu par les éditeurs *Vagaione*.

*in Amagnilis* [anthroponyme germanique *aman-bildis*]<sup>71</sup> ;  
*Vulpeglarias* [bas latin *vulpiculus* + suffixe *-aria* : lieu fréquenté par les renards] ;

*in Cumbilis* [latin *cumba* + suffixe *-ella* : petite combe] ;

*ad Manico* [obscur, latin *manica* : manche ou prélatin \**Man-icu* ?] ;

*in Liga* [prélatin \**Lek-*, provençal *leco* : pierre plate] ;

*in Figabice* [latin *fica* + *biceps* : figuier à deux têtes] ;

*in Valiglas* [latin *vallacula* : petit vallon] ;

*ad Pino Felice* [latin *pinus* : pin ou prélatin \**Pen-*, provençal *peno* : hauteur allongée + anthroponyme latin *Félix*].

Le domaine de Seillans couvrirait donc vraisemblablement la partie supérieure — sinon la totalité — des vallées du Biançon et de la Siagnole de Mons.

\*  
\* \*

Le cadre géographique ainsi esquissé appelle plusieurs séries de remarques.

D'abord à propos de l'ordre de description des domaines. D. Arbaud le premier, puis J.-F. Brégi ont appelé l'attention sur cet ordre, qui correspondrait, selon le second, à la logique d'un itinéraire de visite. La description, il est vrai, commence par les environs de Marseille, gagne Lambesc puis remonte la vallée de la Durance et celle de son affluent la Bléone, passe ensuite dans la vallée du Verdon, descend vers le sud dans le bassin de l'Argens et s'achève à l'extrémité orientale dans le bassin de la Siagne. Le circuit comporte cependant trois anomalies. En effet, la *villa Domadus*, toute proche au sud de Marseille, vient après la *villa Nonus*, plus éloignée vers le nord de la cité. De même la *villa Marciana* succède à la *villa Bedada* malgré sa plus grande proximité de la *villa Lambiscum* visitée auparavant. Doit-on supposer qu'on ne pouvait, en 813, franchir la Durance qu'aux environs de Pertuis ? Plus loin, la *villa Tregentia* précède la *villa Rovagonis*, ce qui aurait contraint l'enquêteur à traverser trois fois le Verdon. L'hypothèse d'une ou, comme le suppose J.-F. Brégi pour résoudre le problème de la datation par l'indiction 6, puis par l'indiction 7, de deux tournées d'inspection ne tient donc pas. Il est vraisemblable que les descriptions, établies isolément pour chaque domaine, ont été collationnées et transcrites à Marseille en un seul document selon un ordre géographique approximatif.

En tentant de localiser les domaines décrits dans le polyptyque, j'ai montré que ceux-ci s'inscrivaient apparemment dans le cadre de petites régions naturelles. Dicté par la morphologie de la Provence, pays que le relief fragmente en une mosaïque de vallées et de bassins, ce cadre est

<sup>71</sup>. Mal lu par les éditeurs *Amagnilis*.

vraisemblable, mais non certain. Beaucoup de toponymes n'ont pu être identifiés et les lacunes de la carte demeurent imprévisibles. Il convient, en outre, de se demander si les polyptyques décrivent bien les *villae* dans leur totalité. Que celles-ci aient eu des limites précises, on en a la preuve par le texte de 835 : *inibi habet molinos III et ortus inter Etam et Durenciam et Solariolo, sicut descendit in fluvio Durencie ; et de illa terra Solariolo usque in Domadese adfrontat at terra de Gaudello villa ; et non habet alius, nec terra nec pascuo, nisi Marciana et Quapencese et inclaudet agros vel villa Marciana, terra Quapencese et terra Arelatense*. Mais le même document nous informe aussi qu'à l'intérieur des limites de la *villa Marciana* co-existaient plusieurs propriétés, les unes, décrites, appartenant à l'église de Marseille, les autres, simplement mentionnées sans indication de lieu ni de nombre, appartenant aux églises d'Arles et de Gap. *Terra Quapencese* et *terra Arelatense* ne désignent évidemment pas ici les diocèses de Gap et d'Arles, trop éloignés de cette région. Le partage de la *villa Marciana* entre trois établissements religieux n'a probablement rien de fortuit et peut avoir pour origine une donation simultanée aux églises ou à des abbayes placées dans leur dépendance. Si l'on s'interroge sur les raisons qui ont amené le rédacteur du document, le vidame Nortald, à ajouter à sa description de tels renseignements, on sera peut-être tenté de croire que le morcellement de la *villa Marciana* constitue un cas exceptionnel et digne d'être signalé. Or il existe bien d'autres indices qui démontrent au contraire la banalité du fait.

On observe, par exemple, que dans neuf domaines sur treize — *Domadus, Lambiscum, Bedada, Betorrida, Sinaca, T'regentia, Rovagonis, Bergemulum, Cilianum* —, l'église de Marseille ne possédait aucune tenure située au chef-lieu. Constatons, également, que les chartes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles citent, à l'intérieur même des limites supposées pour chaque domaine, bon nombre de toponymes certainement formés longtemps auparavant. La conservation de ces noms n'a pu être assurée que par la continuité de l'exploitation du sol et, dans certains cas au moins, par le maintien d'un habitat.

Ce morcellement des propriétés — *villa* dans tous les cas, *colonica* plus rarement — est confirmé par le petit nombre d'exploitations énumérées par rapport aux surfaces couvertes et par quelques mentions explicites : du domaine d'Endoume, l'église ne détenait que le tiers ; à Rougon, le tiers de la réserve domaniale et de certaines tenures, de même qu'à Trigance, Bargemon et *Sinaca*.

Dans ces conditions, l'évaluation d'étendue que j'ai proposée pour chaque *villa* constitue un minimum, variable en fonction de la part, que nous ignorons, possédée par l'église de Marseille. Variable également en fonction de la répartition des exploitations sur le territoire domaniale. On a bien l'impression — mais ce n'est qu'une impression — que dans certains endroits, comme à Chaudol, les *colonicae* étaient éparpillées sur tout le

territoire, tandis qu'à d'autres, elles restaient cantonnées dans un secteur plus ou moins étroit. Cette constatation n'empêche pas de remarquer l'écart considérable de superficie entre le plus petit domaine, celui d'Endoume, qui couvrait au mieux quelques centaines d'hectares, et le plus grand, celui de Chaudol, qui occupait plus de 50.000 hectares.

Ces noms de lieux que je me suis efforcée de placer sur la carte, que représentent-ils, quelles sortes d'habitats individualisent-ils ? Pour qualifier les propriétés décrites, le rédacteur du polyptyque emploie cinq mots : *villa* et *ager*, qui s'appliquent à des ensembles, *colonica*, *vercaria* et *villare*, qui désignent les composants de ces ensembles. Dans leur acception originelle, les cinq termes font références à des habitats ruraux dispersés. Mais qu'en est-il réellement ici ?

*Colonica*, emprunté au latin classique, a sans doute gardé son sens de « maison d'exploitant agricole ». La toponymie du polyptyque nous fournit, à diverses reprises, des équivalents sans doute plus usités dans les parlers locaux : *casa*, *casale*.

Le mot *vercaria*, conservé dans le français « bergerie », est une formation plus récente tirée du latin *vervex* : monton. Il s'agit d'une exploitation spécialisée dans l'élevage ovin. Sur un total de 260 exploitation, on ne compte que 22 « bergeries », très inégalement réparties : une dans la *villa Nonus*, une autre dans la *villa Rovagonis*, vingt dans le seul *ager Galadins*. Le polyptyque de 835 en fait apparaître deux dans la *villa Marciana* où il n'y en avait aucune en 813. En fait, l'élevage ovin semble présent à peu près partout si l'on en juge par les redevances dues par les exploitants : brebis et agneaux servent à acquitter le droit de dépaissance et, plus exceptionnellement, le cens, dans tous les domaines sauf *Nonus* — où est pourtant située une *vercaria* —, *Domadus*, *Bedada* et *Marciana*. Notons que les redevances en nature comprennent presque exclusivement des produits de l'élevage, porcins, ovins et volailles. La seule redevance en grain (avoine) provient d'une *colonica* de Chaudol. Les tenanciers de Seillans se distinguent par des prestations en miel et en cire, en vermillon (*rubium*) et en socs d'araire (*rigla*), ce qui amène à supposer dans cette région une active industrie du fer.

Une exploitation sur deux occupe seule un lieu-dit. Les autres tenures sont regroupées par deux (13 %), trois, quatre, cinq, sept et dix sous un même nom. Leur ordre d'énumération, tantôt successif, tantôt séparé, ne permet pas de savoir si les habitations étaient proches ou éloignées les unes des autres. Sauf dans quatre cas, expressément distingués des autres par le qualificatif *villare*, où l'existence d'une sorte de hameau devient plausible.

Le substantif *villare* a été tiré d'un adjectif du latin classique, lui-même dérivé de *villa*, en un temps où ce mot désignait la demeure rurale. Comme *villa*, *villare* a sans doute connu un double élargissement sémantique, appliqué d'une part au territoire dépendant de la demeure ou de

son annexe, d'autre part à une forme d'habitat groupé. Ce dernier sens a seul été conservé par les descendants modernes de *villa*, le provençal *vilo* et le français ville, et de *villare*, le provençal *vilar* : village, hameau. Mais pour la période médiévale, la signification des mots paraît encore mal établie et le dictionnaire d'ancien provençal de E. Lévy donne l'équivalence *vila* : ferme, ville et *vilar* : terrain ?

Des quatre *villare* cités dans le polyptyque, deux appartiennent à la *villa Betorrida* : le *villare in Sugnone*, composé de dix *colonicae*, et le *villare in Salo*, composé de trois *colonicae*, tous deux détenus par l'église de Marseille dans la proportion d'un tiers seulement. Les deux autres dépendent de l'*ager Galadius* : le *villare in Nannas*, formé d'au moins quatre *colonicae* et deux *vercariae*, et le *villare in Talpino*, qui regroupait quatre *colonicae*, tous deux partiellement concédés en bénéfice et peut-être, pour cette raison, incomplètement décrits. Le mot *villare* a produit peu de toponymes en Provence, où le hameau est resté inusité comme forme d'habitat entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. La zone alpine, en revanche, abonde en toponymes issus de *villare* et en hameaux dispersés le long des vallées et dans les alpages.

A l'exemple de *villare*, peut-on discerner, derrière le mot *villa*, une forme d'habitat groupé ? Le polyptyque n'utilise le mot que dans le titre des chapitres, *discriptio mancipiorum de villa...*, où *villa* a certainement le sens plus large de « domaine, territoire ». J'ai déjà fait remarquer plus haut que l'église de Marseille ne possédait souvent aucune exploitation située au chef-lieu de la *villa*. De fait, on ne trouve que deux *colonicae* à *Campania* — second ou nouveau chef-lieu de la *villa Nonus* ? —, une *colonica*, individualisée par un nom de personne, à *Marciana*, deux autres à *Virgonis* et un groupe de deux *colonicae* et trois *vercariae* à *Galadius*. Rien ne prouve qu'il y ait eu au chef-lieu de chaque domaine une concentration particulière d'habitats. Mais on n'a pas davantage la preuve que ce chef-lieu n'abritait qu'un centre plus ou moins théorique de gestion. Le polyptyque de Marseille ne mentionne en effet aucun organe administratif local et bien peu de réserves domaniales : une part des condamines à Rougon, deux tenures *indominicata*, d'ailleurs occupées par des colons au même titre que les autres, à Chaudol. Le système domanial semble ici incomplet, réduit à un ensemble de tenures. Quant au mot *villa*, peut-être recouvre-t-il un cadre territorial sans rapport avec le domaine et utilisé uniquement pour localiser celui-ci ? peut-être s'agit-il du ressort de la paroisse, subdivision du *pagus* ou *comitatus* qui constitue le ressort de l'évêque ?

Précisément, les polyptyques font très peu allusion aux églises situées dans les domaines et n'indiquent jamais si celles-ci avaient ou non le statut de paroisse. Ce silence est-il dû au fait qu'à cette époque la paroisse relevait encore uniquement ou essentiellement de l'évêque ? Une *colonica* de la *villa Marciana* constituait le *presbiteratus* — biens affectés à l'entretien du desservant — d'une église dont le vocable n'est pas spécifié et qu'on hésite à identifier avec l'un des nombreux prieurés médiévaux de cette zone. Dans la

*villa Betorrida*, deux tenures composaient le *presbiteratus* d'une église dont le vocable apparaît dans les toponymes *in Carmillo Sancto Promacio* et *in Massimiana Sancto Promacio* : Saint-Promace, qui resta par la suite un important prieuré victorin. Dans l'*Ager Galadius* enfin, une seule bergerie formait le *presbiteratus* de Saint-Damien, sanctuaire disparu avant le XI<sup>e</sup> siècle sans laisser de trace. On sait, en outre, par la charte de 840 déjà citée<sup>75</sup>, que la *villa Bedada* contenait une *capella in honore sancti Marcellini*, édifice qui appartenait encore à Saint-Victor en 1076 et qui fut la première paroisse de Villelaure. Parmi les habitants recensés figurent par ailleurs des ecclésiastiques : deux prêtres à *Nonus*, deux prêtres, un diacre et trois clercs à *Betorrida*, un clerc (absent) à *Sinaca*, deux prêtres, un diacre (absent) et deux clercs (un absent) à *Galadius*, un prêtre et un diacre à *Cilianum*. Tous vivaient à la charge d'une famille d'exploitants, leurs parents ou leurs frères, à l'exception des deux prêtres de la *villa Betorrida* qui tenaient chacun une *colonica* en bénéfice. Dans les cinq domaines où sa présence a été notée, le personnel religieux apparaît donc relativement nombreux et souvent issu de la population locale. Mais on ignore quel rapport existait entre ce personnel et les églises mentionnées, à quoi servait le *presbiteratus*, puisque tous les ecclésiastiques étaient par ailleurs entretenus par leur famille ou par une concession viagère, pourquoi les neuf autres *villae* semblent totalement dépourvues de clergé, si la multiplicité des prêtres à certains endroits correspond à une multiplicité d'églises... autant de questions que l'état fragmentaire des descriptions permet de poser, mais non de résoudre.

Le dernier mot, *ager*, est employé trois fois dans le texte, deux fois à la place de *villa* — *ager Galadius* et *ager Cilianum* —, une fois en équivalence — *villa vel ager Sinaca*. Ce terme a gardé jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle son sens classique de « territoire, contrée » et semble avoir désigné une circonscription assez vaste, intermédiaire entre le *pagus* et la *villa*. Le cartulaire de Saint-Victor cite quatre *agros* dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle : *ager Rupianum*, près d'Avignon, *ager Argentea*, entre Avignon et Arles, *ager Tripontium*, près d'Arles, *ager Massiliensis*, territoire de la ville de Marseille<sup>72</sup>. Chacun de ces territoires englobait plusieurs *villae*. En allait-il de même pour les trois exemples fournis par le polyptyque ? Le texte ne le dit pas.

\* \* \*

L'analyse des 205 toponymes contenus dans les polyptyques de 813-814 et de 835 apporte quelques indications intéressantes. On y relève

72. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor..., n° 169 : *in agro Rupiano, in terminio de villa Laurata*, 1000 ; n° 170 : *in agro Rupiano, in terminio de villa Tarascone*, 973-974 ; n° 187 : *in agro Argentea, in territorio de villa Adavo*, 1021 ; n° 255 : *in villa Medianas et in Argentea*, 1034 ; n° 174 : *in agro Tripontio, in terminio de villa Debougerias*, 1001 ; n° 73 : *carta Sancti Genesis in agro Massiliensi*, 1011.

en effet une forte proportion de noms dont la formation date de plusieurs siècles : 20 % dérivent d'idiomes prélatins (gaulois ou ligure), 18 % sont des composés gallo-romains qui associent un anthroponyme et un suffixe et qui représentent d'anciennes *villae*. Le reste, mélange d'un fort contingent de termes descriptifs latins ou transmis par le latin (mots indigènes restés d'usage courant) et d'une poignée d'anthroponymes latins ou germaniques, paraît de constitution plus récente. Quelques formes, d'allure déjà romane — 3 avec article, 15 composés de deux mots —, voisinent avec des archaïsmes notoires — deux noms de divinités latines. En admettant que les éléments abusivement comptés dans l'une et l'autre catégorie (il n'est pas toujours possible de déceler les rhabillages et les archaïsmes) se compensent, ce tri sommaire amène deux conclusions :

1° Une trentaine de *colonicae* remplacent, au IX<sup>e</sup> siècle, d'anciennes *villae*. Il y a donc eu avant cette date des concentrations de territoires et une redistribution de l'habitat.

2° La proportion des toponymes hérités reste néanmoins importante — plus du tiers du corpus — et suggère moins une continuité qu'une stabilité, éventuellement un repli de l'activité humaine. Le comportement de sa nomenclature toponymique constitue en effet un bon indice de la vitalité d'un terroir. J'en prendrai pour exemple l'évolution de quelques communes du pays d'Aigues, pour lesquelles je dispose de dépouillements exhaustifs.

Ansouis comptait, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, 178 noms de lieux, dont 12 seulement provenaient d'une époque antérieure au XI<sup>e</sup> siècle. Dans cette période de forte progression démographique, le renouvellement du corpus fut donc de 15 pour 1. Ce taux tomba à 1,5 pour 1 entre le XIV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que la population, après avoir retrouvé dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle son niveau d'avant la crise, stagnait puis décroissait jusqu'à nos jours.

Cabrières et la Motte-d'Aigues, petits établissements ruraux du pied du Luberon, possédaient au début du XV<sup>e</sup> siècle, au moment de leur désertion, un corpus global de 113 toponymes, dont 7 ou 8 — soit 1 sur 15 comme à Ansouis — antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle. Le repeuplement des deux villages par des immigrants haut-alpins vers 1500 et la reconquête des terroirs partiellement abandonnés se traduit par un taux de renouvellement toponymique de 3 à 4 pour 1 entre 1500 et 1600, taux qui retombe ensuite à 1,5 pour 1 entre 1600 et 1900, alors que l'habitat avait cessé de croître.

Dans les communes des bords de la Durance comme Lauris, où la mise en valeur tardive des terres fertiles de la vallée a permis un essor économique et démographique presque ininterrompu jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on voit surgir 2 à 3 noms de lieux nouveaux pour 1 entre 1565 et 1837.

Ce phénomène a son corollaire dans le très fort renouvellement de la nomenclature qu'on constate au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, manifestation du

grand essor économique et démographique qui a accompagné la transformation des structures. Un exemple significatif : deux actes datés respectivement de 1055 et 1218 énumèrent 24 lieux-dits dans l'ancien *ager Galadius*, sur les territoires de Chaudol et Beaujeu ; dans le premier, un nom sur cinq est ancien, dans le second, un nom sur onze seulement<sup>86</sup>. Cette proportion descend très sensiblement si l'on considère les seuls noms de lieux habités. Un *castrum* sur deux, un prieuré rural sur quatre portent un vocable hérité de l'Antiquité, sans qu'on puisse déterminer comment s'est effectuée la transmission. Beaucoup de noms ne désignaient probablement que des sites géographiques avant d'être appliqués à des habitats et ceux qui furent créés pour des *villae* gallo-romaines ont pu se déplacer.

La toponymie du IX<sup>e</sup> siècle traduit donc une situation de crise, comparable à celle que connut la Provence entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Peut-on situer plus précisément la crise ? Certains auteurs, parmi ceux déjà cités<sup>73</sup>, ont voulu la placer au moment même de la rédaction du polyptyque de 813-814. Ils ont fondé leur argumentation sur l'analyse des données démographiques du document.

Les domaines de l'église de Marseille apparaissent en effet, dans une proportion notable, vides d'habitants. Trois *villae*, *Bedada*, *Marciana* et *Rovagonis*, sont totalement désertes, sept autres comportent un nombre important — égal ou supérieur à la moitié — de tenures inoccupées. Partout, le rédacteur a noté des noms de personnes *ad requirendum*, parties sans doute depuis peu de temps.

Dans un article récent<sup>74</sup>, Monique Zerner, en comparant les structures familiales du polyptyque à celles du *catasto* florentin de 1427, a démontré que la population des domaines provençaux du IX<sup>e</sup> siècle manifestait au contraire des signes de vitalité, en dépit d'accidents passagers, et qualifie cette population de « pionnière ». La vacance des tenures ne serait pas due à une baisse démographique, mais à la mobilité d'une société dont les cadres et les structures sont en train de se défaire. On aurait là les premiers signes de l'évolution qui aboutit, au XI<sup>e</sup> siècle, à la mise en place d'un nouveau système politique, économique et social.

C'est probablement dans ce sens qu'il faut interpréter les données du polyptyque de 835. Comparée à celle de 813, la seconde description de la *villa Marciana* enregistre d'importantes différences : 24 tenures au lieu de 10 précédemment, réparties en 15 lieux-dits dont 5 seulement figuraient déjà sur la liste de 813.

73. J.-F. BREGI, *op. cit.* ; J.-P. POLY, « Régime domaniale et rapports de production « féodalistes » dans le Midi de la France (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) », contribution à *Structures féodales et féodalisme dans l'occident méditerranéen, X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1980.

74. M. ZERNER-CHARDAVOINE, « Enfants et jeunes au IX<sup>e</sup> siècle : la démographie du polyptyque de Marseille 813-814 », dans *Provence Historique*, t. XXXI, 1981, p. 355-384.

A un tel changement, deux types d'explication peuvent être avancés. Ou bien l'église de Marseille a reçu, dans la vingtaine d'années qui sépare les deux documents, des donations qui ont doublé la contenance du domaine. On comprend mal, en ce cas, pourquoi cinq *colonicae* de 813 manquent en 835. Ou bien la structure de la *villa* a été réorganisée entre-temps et le nombre des tenures augmenté par un redécoupage des terres. Quatre des cinq noms de lieux conservés recouvrent chacun deux ou trois *colonicae* ou *vercariae* au lieu d'une seule. Parmi les toponymes nouveaux, on note quatre noms de formation récente et deux plus anciens qui décrivent des sites naturels (*Fonte, Rivoiras*, etc) ou des plantations (*Ortus, Peraredo*). Les quatre derniers sont des noms d'anciennes *villae*. Il y aurait donc eu création d'exploitations nouvelles et remise en valeur d'espaces abandonnés ou insuffisamment occupés, ce que semble confirmer le texte en mentionnant des cultures maraichères (*ortus*, vraisemblablement dans la plaine de Durance) et trois moulins. L'effort de colonisation a-t-il donné les résultats escomptés ? On pourrait en douter en constatant que la plupart des tenures étaient, en 835, de nouveau vacantes. Mais peut-être doit-on voir là, précisément, la raison d'être des polyptyques : recenser non seulement les colons présents, mais aussi les exploitations vides susceptibles d'accueillir des volontaires ?

Elisabeth SAUZE.